



BANTEUX

Canton de Marcoing

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

PROGRAMME D'ETUDE

NOVEMBRE 1989



PRESENTATION

Banteux, petit village de trois cents habitants environ est situé en bordure de l'Escaut, dans le contexte touristique de l'abbaye de Vaucelles à proximité d'une sortie de l'autoroute A 26. Il voisine de si près le village de Bantouzelle que les deux villages semblent n'en faire qu'un à la lecture de la carte I.G.N. du secteur ou à partir de la vue lointaine que l'on a de la départementale 917.



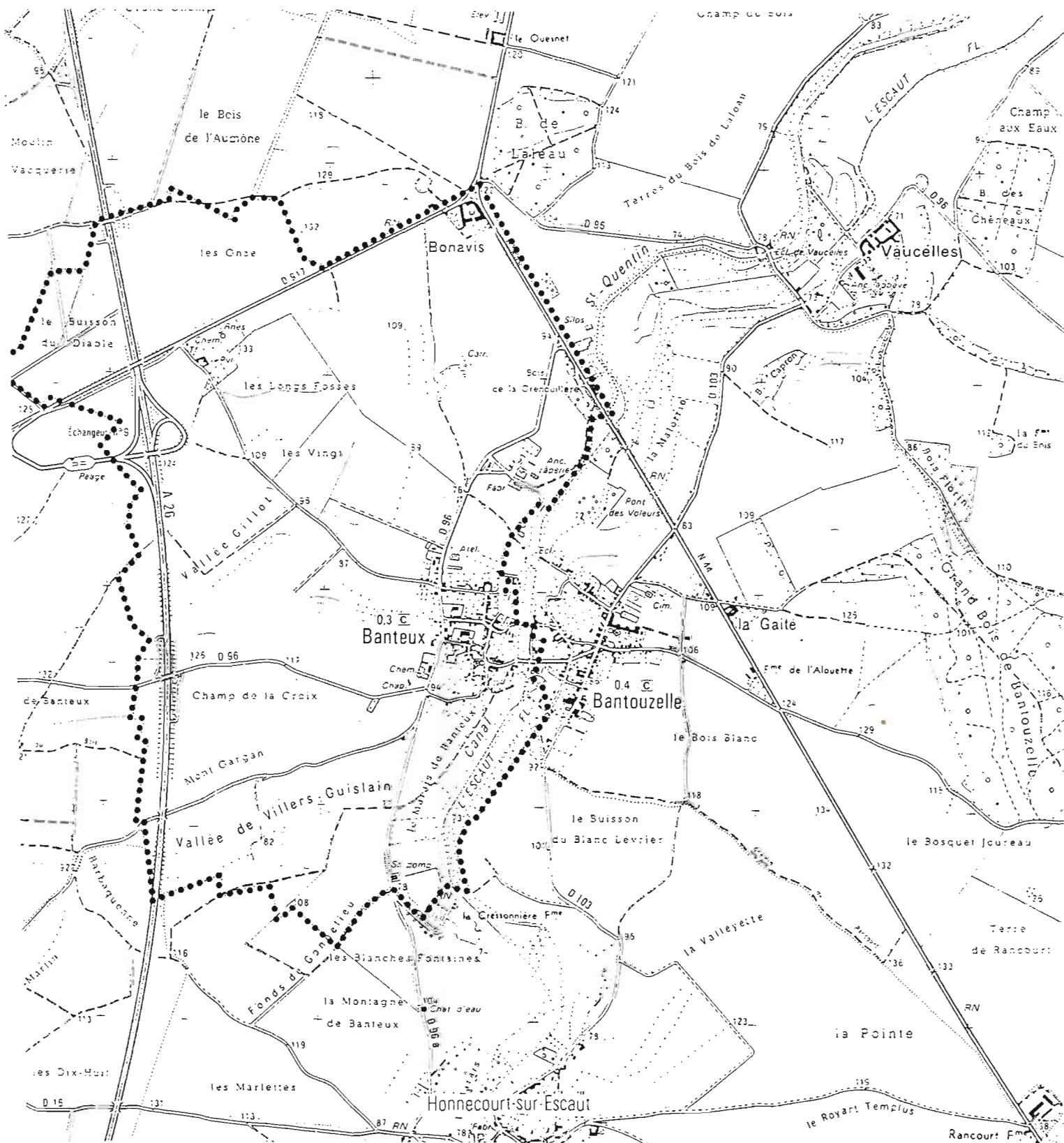
Le caractère vallonné du site et la présence de l'Escaut, la proximité de lieux touristiques donnent à ce petit village des atouts que la commune souhaite exploiter dans le cadre d'un équilibre avec les villages voisins. Déjà Honnecourt-sur-Escaut s'est équipée d'un terrain de camping et des gîtes ruraux ont été aménagés à Banteux.



Afin de poursuivre cette politique de mise en valeur de la région, la Municipalité souhaite entreprendre une action d'amélioration de son cadre de vie en agissant prioritairement sur quatre zones :

- le centre de la commune
- les entrées du village
- les promenades
- une aire de loisirs

TERRITOIRE COMMUNAL



D'après carte I.G.N. 1/25000

LE CENTRE

Dominé par la présence de l'église située en amont du versant ouest de l'Escaut et organisé autour de la mairie-école, de l'église et du Mille-club, le centre bénéficie d'atouts aujourd'hui dévalorisés (la pente du site, la qualité architecturale des bâtiments publics...).

Réduite à un carrefour automobile surdimensionné, la place publique a perdu tout charme et la convivialité nécessaire à un lieu si symbolique.

Une esquisse portant sur les abords des bâtiments publics et les relations que pourraient entretenir les différents espaces qu'ils engendrent (place publique, contour de l'église...) permettrait à la Municipalité de dégager des priorités d'aménagement et d'entreprendre, au fur et à mesure des opportunités, des travaux cohérents sur l'ensemble d'un site essentiel dans l'image que la commune donne d'elle-même.



LES ENTREES DE LA COMMUNE

Autres "vitrines" de la commune, les entrées participent elles aussi à donner une image valorisante ou non de la commune.

En particulier, la traversée du village, par la nationale 44 mérite d'être soignée et le carrefour d'entrée par la départementale 96 signalé de façon plus paysagé qu'aujourd'hui (panneaux routiers uniquement).

Cette vue de la commune est essentielle puisqu'elle peut constituer la seule image que les automobilistes de passage ont de la commune.



L'entrée nord par la départementale 96 exige aussi un soin tout particulier car elle est fréquemment empruntée par les visiteurs de la société Godefroy Equipement qui viennent acheter du matériel agricole.

Un calvaire bien entretenu marque agréablement la croisée de la départementale 96 avec un chemin agricole.



En revanche, la vue sur d'anciens bâtiments industriels pourrait être améliorée ainsi que les clôtures de la société Godefroy Equipement. Les machines agricoles créent quant à elles une animation colorée du paysage qu'il ne faut pas rejeter mais des plantations d'alignement pourraient restructurer un espace aujourd'hui incohérent.



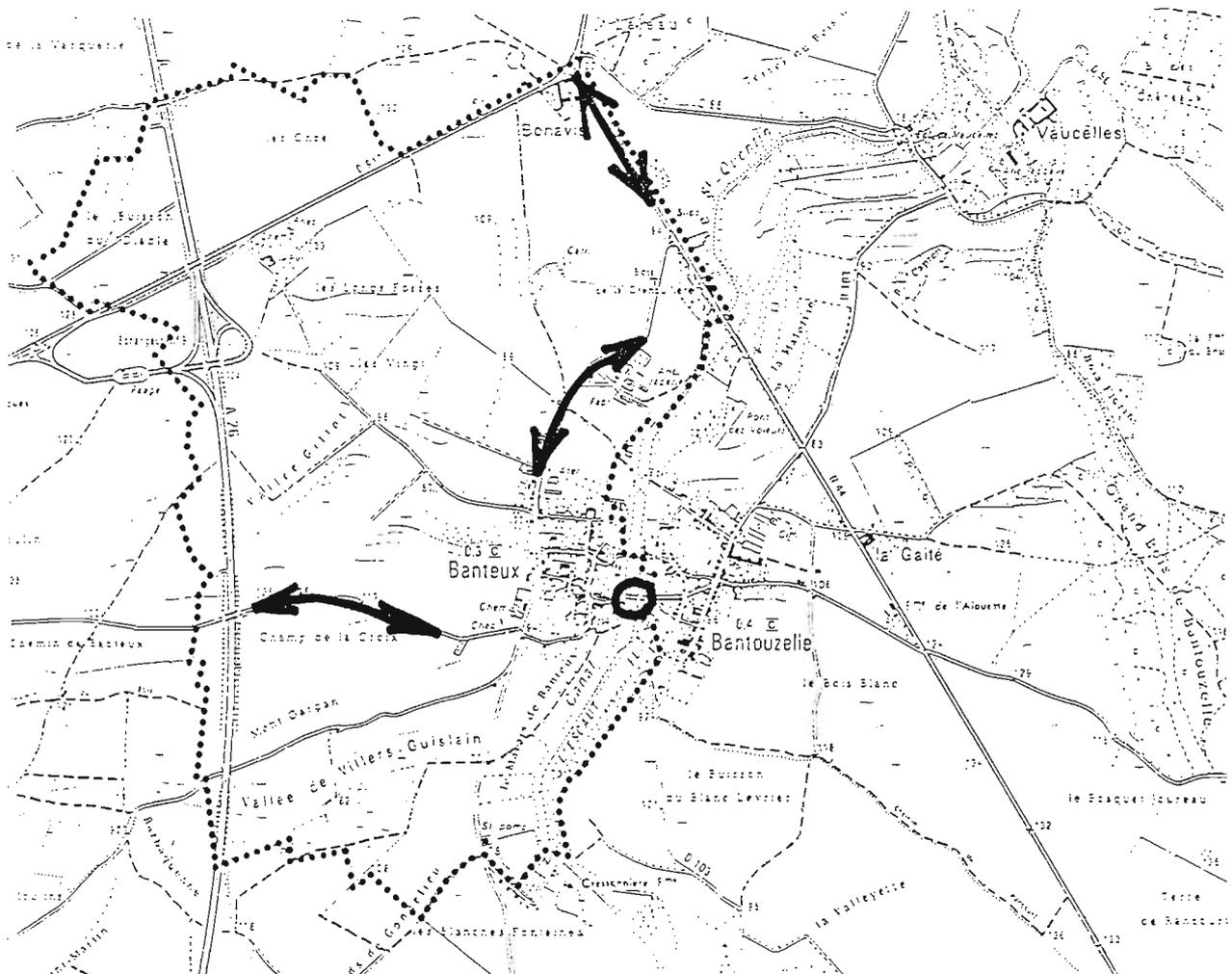
L'entrée ouest par la départementale 96 est très agréable malgré le passage au dessus de l'autoroute A 26 qui perturbe à peine le paysage. Le cimetière, clos d'une haie champêtre, s'intègre lui aussi à l'environnement.

En revanche la liaison avec Bantouzelle est moins réussie bien que la traversée du canal de Saint Quentin constitué en soi une image forte de l'entrée de la commune, égayée par la jolie cabine d'éclusier.



Le pont mériterait d'être amélioré ainsi que ses abords et les accès à la voie de halage. Enfin les clôtures en ciment de l'école donnent une première vision très négative de la commune.

Des Avant-Projets-Sommaires chiffrés permettront à la Municipalité d'entreprendre rapidement des aménagements qu'elle juge prioritaires.



LES PROMENADES

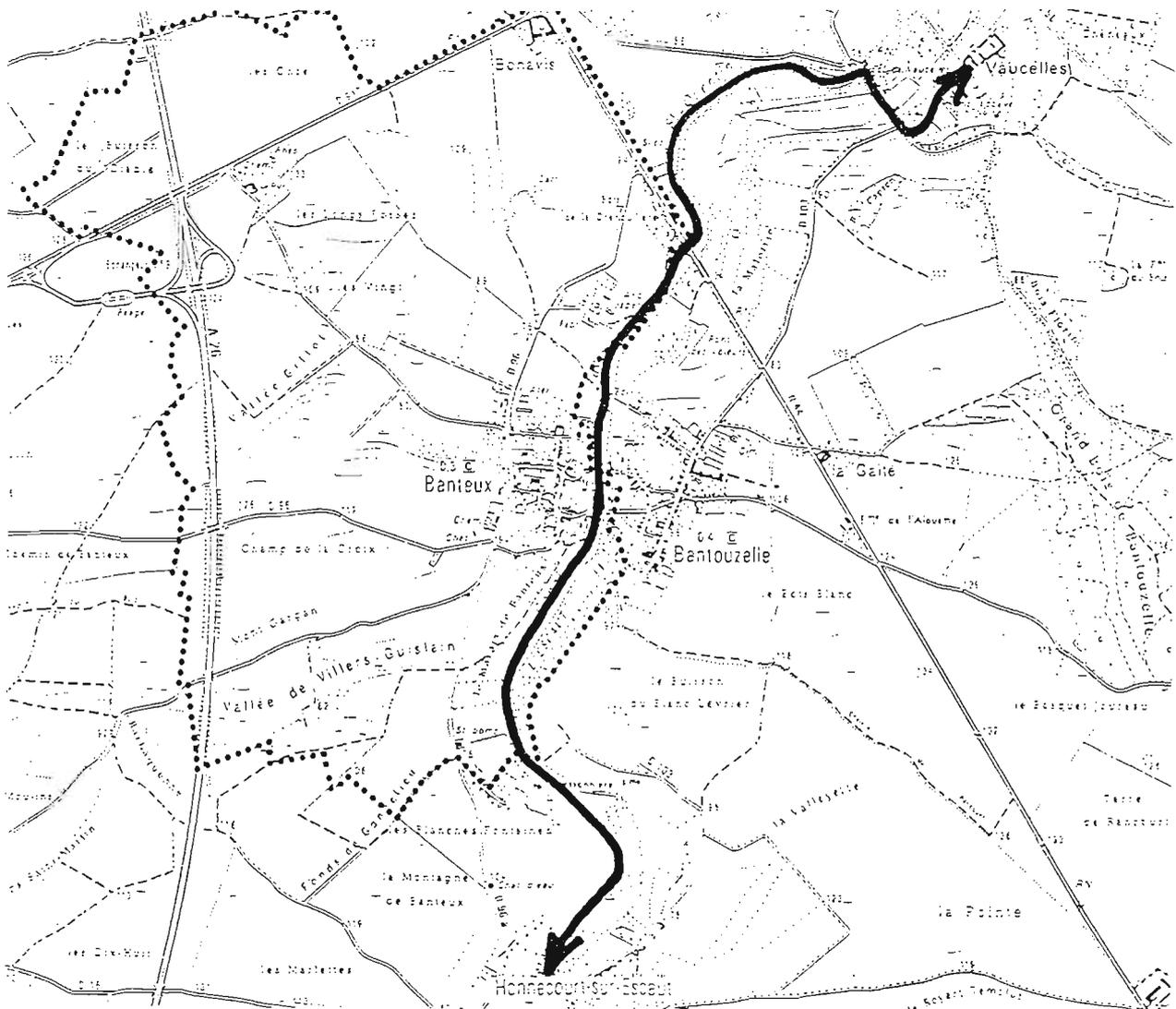
L'Escaut et le canal de Saint Quentin constituent des lieux privilégiés de promenade : le site est par lui-même très agréable, il attire déjà de nombreux pêcheurs et les berges du canal de Saint Quentin permettent de rejoindre au nord l'abbaye de Vaucelles et au sud Honnecourt-sur-Escaut.

Une convention signée avec les voies navigables autorise la Municipalité à planter et entretenir les abords du canal.

Aussi celle-ci souhaite-t-elle aménager le plus rapidement possible un site très riche en potentialités.

Etant donné l'imbrication des communes de Banteux et Bantouzelle autour du canal, la coordination des opérations sur les deux communes s'avère indispensable.

Un Avant-Projet-Sommaire chiffré sur le site permettra de commencer rapidement une opération très attendue.



AIRE DE LOISIRS

La commune s'est rendue propriétaire d'un terrain situé à proximité du centre du village et du canal de Sant-Quentin.

Elle voudrait l'aménager en aire de loisirs : ce nouvel équipement viendrait confirmer la politique d'accueil touristique de la commune et s'inscrire en complémentarité avec le fonctionnement du Mille-club existant. Celui-ci sert en particulier au centre aéré. Ce centre regroupe sept communes et une trentaine de jeunes, il possède une antenne à Banteux.



Un Avant-Projet-Sommaire chiffré sur ce site permettra à la Municipalité d'entreprendre un aménagement qui donnera un élan particulier à sa politique de loisirs et d'accueil touristique.